République algérienne démocratique et populaire Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique



Université de HAMMA Lakhdar El-oued Faculté des Lettres et Langues Département des lettres et langue françaises

Cours de civilisation

Prof: Mesbahi khaled

Le XVI° siècle fut celui de la Renaissance. Au plan des idées, en dépit des guerres d'Italie et des guerres de religion qui ravagèrent la France tout au long du siècle, le pays vécut une période de mutations sans précédent: la floraison de l'imprimerie (inventée au siècle précédent), la fascination pour l'Italie, et l'intérêt pour les textes de l'Antiquité, les nouvelles inventions, la découverte de l'Amérique ouvrirent une ère de prospérité pour l'aristocratie et la bourgeoisie. Pendant que la monarchie consolidait son pouvoir et que la bourgeoisie s'enrichissait, le peuple croupissait dans la misère et l'ignorance restant loin de toutes les faveurs de la Renaissance.

L'influence de IItalie

Le XVI^e siècle fut marqué par la prépondérance de l'Italie dans presque tous les domaines en raison de ses richesses économiques, technologiques, scientifiques et même culturelles et politiques. Au seuil du XVI^e siècle, la France en était encore au XIV^e, Par contre, les Italiens tenaient le haut de l'échelle par tout dans le monde méditerranéen depuis deux ou trois siècles.

C'est grâce à l'Italie que commença la Renaissance parvint en Europe à travers l'instalation de plusieurs artistes et peintres tels que Léonard de Vinci et Michel-Ange, Peintres mais aussi ingénieurs, architectes, savants, philosophes. Ils étaient considérés comme les figures les plus représentatives de l'humanisme italien de cette époque et il n'est pas surprenant que les Français, les Espagnols, les Catalans, les Anglais aient été fascinés par ce pays et qu'ils aient cédé à une vague d'italomanie sans précédent que la langue française reflétait en raison de la proximité avec l'Italie. De nombreux Italiens vinrent vivre à la cour du roi de France et les mariages diplomatiques, comme celui de Catherine de Médicis (1519-1589) avec Henri II (1519-1559), amenèrent à la cour des intellectuels, des artistes et des scientifiques italiens. Régente de France pendant près de vingt-ans, Catherine de Médicis sut régner avec une poigne de fer et favorisa le développement des arts... italiens en France. La cour de France se raffina en s'italianisant.

Guerres et conflits

L'Italie devint le théâtre des rivalités entre la France de François I^{er} (1494 – 1547) et l'empereur du Saint-Empire romain germanique, Charles Quint (1500-1558). Ce dernier contrôlait non seulement l'Espagne, mais aussi une grande partie de l'Italie. Les conflits finirent par s'atténuer entre Français et Italiens au point que des contacts étroits et pacifiques s'établirent. À peine maîtres de leur royaume unifié, les rois de France se lancèrent dans les conquêtes extérieures: les guerres d'Italie s'étalèrent de 1494 à 1559. À l'origine, ces conflits mirent en scène le roi de France, qui voulait faire valoir ses droits sur les royaumes de Naples et du Milanais, mais on peut penser aussi que les Français furent attirés par les richesses et la civilisation brillante d'au-delà des Alpes, alors qu'ils accusaient un net retard économique et culturel sur l'Italie, une séquelle de la guerre de Cent Ans (1337-1453).

Les italianismes

L'influence culturelle de l'Italie se refléta nécessairement dans la langue française au moyen cles emprants. Des milliers de mots italiens pénétrérent le français, notamment des termes relatifs à la guerre (camm, alarme, escalade, cartiniche, etc.), à la finance (bunqueroute, crédit, trafic, etc.), aux maurs (courtisan, disgrifice, curusse, escapade, etc.), à la peinture (coloris, profil, miniature, etc.) et à l'architecture (behésière, appartement, balcon, chapitent, etc.). En réalité, tous les domaines ont été touchés: l'architecture, la peinture, la musique, la danse, les armes, la marine, la vie de cour, les institutions administratives, le système pénitencier, l'industrie financière (bunques) et même le commerce et l'artisanat. Tout ce la conduisit à une véritable invasion de quelque 8000 mots italien à l'époque, dont environ 10 % sont utilisés encore aujourd'hui tels que rivolta, ambrello, gamella.

Les guerres de religion (1562-1598) et le Nouveau Monde

Le XVI[®] siècle fut aussi l'époque des guerres de religion, contrecoup de la réforme d'Henri VIII en Angleterre (protestantisme), de Luther en Allemagne et de Calvin en Suisse. Ces guerres étaient liées à la mentalité du temps; il semblait n'y avoir que deux possibilités pour ceux qui confessaient une autre religion: se convertir ou périr, selon le principe du «crois ou meurs». Catholiques (papistes) et protestants (huguenots) se firent la guerre pour assurer par la force le triomphe de la «vraiefoi», mais ces conflits servirent en réalité les intérêts des grandes familles princières, qui lorgnaient vers le trône en faisant appel, les unes à l'Angleterre, les autres à l'Espagne. Pendant ce temps, les guerres de religion livrèrent le pays non seulement à la famine, au pillage et aux massacres mais aussi à la torture et l'assassinat des grands personnages du royaume de France.

Les conséquences de la Réforme

Quoi qu'il en soit, la Réforme entraîna le déclin du latin en introduisant l'usage des langues vulgaires (vernaculaires) dans le culte et les Saintes Écritures. Erasme (1469-1536), l'un des plus grands humanistes de la Renaissance et l'un des grands penseurs de son époque, était un théologien hollandais né à Rotterdam, d'où son nom Desiderius Erasmus Roterdamus. Dans un texte rédigé en latin, Erasme prétendait que, si les théologiens s'opposaient à ce que les peupleslise la Bible dans leur langue (maternelle), c'est qu'ils désiraient se réserver un rôle de «prophète» ou d'«oracle». Dans Opera Omnia (1523), il considérait normal de lire l'Évangile dans sa langue (maternelle) plutôt que de répéter comme un perroquet des paroles incompréhensibles.

De son côté, Martin Luther entreprenait la traduction en allemand de la Bible, ce qu'il termina en 1522. Cette traduction eut une immense répercussion pour la langue allemande, car Luther eut le mérite de populariser et fixer l'allemand écrit. En général, l'Église catholique s'opposait à toute traduction des Saintes Écritures, voyant dans ces traductions des facteurs potentiels d'hérésie. Erasme, entre autres, fut condamné pour avoir proposé des traductions, et nombre de curés furent envoyés au bûcher pour avoir prôné des traductions en français.

En 1559, Jean Calvin (1509-1564) alors réfugié à Genève, fonda le calvinisme et diffusa sa doctrine en français en Suisse romande comme en France. Son livre, l'Institution chrétienne, contient l'essentiel de ses idées sur la loi, la foi, la prédication, les sacrements et les rapports entre les chrétiens et l'autorité civile. Par ce livre, Calvin contribua aussi à fixer l'écriture du français alors en pleine évolution. Par ses écrits, Calvin changea radicalement les rapports

linguistiques entre l'Église et le peuple. Cependant, le français continuera d'être mal perçu en France par l'Église catholique durant tout le XVI siècle. Tandis que le latin continuait d'être la langue de l'Église catholique, le français était devenu celle de l'Église protestante en France et en Suisse romande. Les imprimeries de Genève et d'Amsterdam devinrent par le fait même des centres importants de diffusion du français en Europe et en France.

Par leur brassage d'hommes et d'idées, les campagnes militaires dans le royaume de France contribuèrent, plus que tout autre cause, à faire entrer dans la langue française un certain nombre de mots anglais et espagnols. Ce sont surtout des termes relatifs à la guerre et aux produits exotiques dus à la découverte de l'Amérique et de l'Asie par les Anglais et les Espagnols, voire les Portugais.

La découverte du Nouveau Monde

Le français a emprunté de l'Espagne (et du Nouveau Monde) quelque 300 mots, et du Portugal, une cinquantaine de mots. Ces emprunts sont entrés en français à partir de la Renaissance jusqu'au XVII^e siècle; c'est dire que le Moyen Âge espagnol n'a pas exercé une influence importante sur le français, et ce, en incluant les termes d'origine arabe dont une partie est passée dans les emprunts du français à l'espagnol. Cependant, avec la découverte de l'Amérique par l'Espagne et le Portugal, l'espagnol et le portugais auront transmis un nombre important de termes exotiques.

Cependant, l'Espagne n'a jamais exercé une influence aussi grande que l'Italie sur le français, et l'anglais n'établira son influence véritable qu'au XIX^e siècle pour l'Angleterre et qu'après la Seconde Guerre mondiale pour les États-Unis.

Jaloux des richesses que l'Espagne et le Portugal retiraient de leurs colonies, François 1^{et} nomma JacquesCartier (1491-1557) à la tête d'une première expédition en 1534. Ce dernier devait découvrir de nouveaux territoires et fonder éventuellement un empire colonial. Bien que ces découvertes soient inestimables, les voyages de Cartier au Canada (1534, 1535-1536, 1541-1542) se soldèrent, au point de vue de la colonisation, par des échecs, car au début du XVII^e siècle aucun Français ne sera encore installé sur le territoire de la Nouvelle-France. Bien que le navigateur français ait échoué à fonder un établissement au Canada, il donna à la France des droits sur le territoire. Au plan linguistique, les voyages de Cartier contribuèrent à fixer très tôt la toponymie de l'est du Canada: les noms de lieu sont depuis cette époque ou français ou amérindiens. Cartier eut aussi le mérite d'établir les bases de la cartographie canadienne et d'avoir découvert le grand axe fluvial – le Saint-Laurent – grâce auquel la Nouvelle-France pourra recouvrir, pour un temps, les trois quarts du continent nord-américain.

Le français comme langue officielle?

À la fin du XV^e siècle, qui avait connu des conflits militaires, l'expansion du français se trouvait renforcée. Le roi de France avait désormais une armée permanente et ces immenses brassages de la population mâle par les guerres n'ont pu que favoriser le français auprès des soldats patoisants. Avec ses 20 millions d'habitants, la France restait le pays le plus peuplé d'Europe et les impôts rendaient le roi de France plus riche que ses rivaux, ce qui contribua à asseoir son autorité et à promouvoir sa langue. De plus, Paris commençait à dominer la vie économique du pays; l'Église et l'Université y exerçaient leurs principales activités, tandis que les grandes familles de marchands et de banquiers y avaient installé leur quartier général.

On y trouvait aussi le Parlement, la Chambre des comptes, le Grand Conseil, la Chancellerie, etc. À partir de 1528, le roi François I^{cr} manifesta son intention de s'installer à Paris:

Dès lors, toute une population nouvelle et influente prit racine à Paris et propagea le «françois» du roi. Il s'élabora ainsi une forme de français, tantôt populaire tantôt cultivé, qui s'étendit dans toute l'Île-de-France. La variété populaire, le parisien (aujourd'hui le francilien?), est celle des artisans, des ouvriers ou manœuvres, des serviteurs, des petits marchands, etc. La variété cultivée, le françoys, est celle de la religion, de la bourgeoisie, de l'enseignement, de l'administration et du droit. Ces deux variétés étaient différentes, surtout dans la prononciation et le vocabulaire, mais néanmoins intelligibles entre elles. Si le parler parisien comptait plus de locuteurs que le françoys, celui-ci demeurait plus prestigieux.

L'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539

Une autre cause pourrait expliquer également l'expansion du français à cette époque: c'est que le pouvoir royal s'intéresse au français. Dès le XIV⁶ siècle, on voit s'installer dans l'évolution de la monarchie des caractéristiques particulières. Parallèlement au latin universel de l'Église catholique, la monarchie française choisit aussi sa langue véhiculaire comme moyen d'uniformisation juridique dans le pouvoir administratif.

Déjà, en décembre 1490, l'ordonnance de Moulins (en Auvergne) de Charles VIII (1470-1498) obligeait l'emploi du «langage francois ou maternel» et non le latin dans les interrogatoires et procès verbaux en Languedoc. En 1510, Louis XII (1462-1515) exigea l'emploi du «vulgaire et langage du pays»: «Ordonnons que doresnavant tous les procez criminels et lesdites enquêtes, en quelque manière que ce soit, seront faites en vulgaire... autrement ne seront d'aucun effet ni valeur.» En 1535, l'ordonnance d'Is-sur-Tille (en Bourgogne) de François I^{er} (1494-1547) prescrit que les actes soient rédigés «en françoys ou du moins en vulgaire»:

Mais c'est l'importante ordonnance royale, l'ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), qui marquera le plus le statut du français. Cette ordonnance traitait de la langue, du moins partiellement (deux articles), car le titre de l'ordonnance mentionnait clairement qu'il s'agissait de la justice: Ordonnance du Roy sur le fait de justice. Pour François I^{ct}, cette ordonnance était une façon de réduire le pouvoir de l'Église tout en augmentant celui de la monarchie. Dorénavant, le roi s'attribuait de plus grands pouvoirs administratifs et limitait ceux de l'Église aux affaires religieuses, notamment pour les registres de naissance, de mariage ou de décès, lesquels devaient être contresignés par un notaire. En obligeant les curés de chaque paroisse à tenir un registre des naissances et des décès, François I^{ct} inaugurait ainsi l'état civil. C'est dans son château de Villers-Cotterêts que François I^{ct}, qui parlait le françoys, le latin, l'italien et l'espagnol, signa l'ordonnance imposant le françoys comme langue administrative au lieu du latin.

L'ordonnance de 1539 n'eut pas d'effets immédiats, mais elle précipita la tendance déjà amorcée depuis 1450, qui consistait à réduire le rôle du latin au profit du français. Cette ordonnance modifiait le statut du françois de l'Île-de-France par rapport aux autres langues régionales en le transformant en seule langue administrative et judiciaire autorisée, et, par voie de conséquence, en langue la plus utile de France. Certains parlements régionaux étaient passés au français tout au cours du XV^e siècle, notamment Toulouse, Bordeaux et bien d'autres. En 1550, l'usage de l'occitan avait disparu presque partout des archives

administratives et judiciaires du midi de la France. Cette pénétration du français s'est alors limitée à la langue écrite et non pas à la langue parlée, car le français restera longtemps une langue étrangère pour la majorité de la population.

L'expansion du français en France

Rappelons qu'au début de la Renaissance la plupart des Français ne parlaient pas le français (ou «françois»), mais leur langue régionale appelée patois (dialecte). Ce terme de «patois» est un mot typiquement français inventé plutôt pour des intérêts politiques que linguistiques. Le mot a probablement été inventé à la fin du XII^e siècle pour désigner le parler des paysans. Dès le XV^e siècle, le mot patois fut considéré comme une forme de parler grossière par comparaison au français du roi.

Les premières descriptions du français

Au cours du XVI^e siècle, la langue française s'était considérablement enrichie et diversifiée. Les latinismes, italianismes, dialectalismes, néologismes, etc., avaient fini par accroître la masse des mots du français. Le français était devenu une langue littéraire et un instrument acceptable pour la transmission des connaissances scientifiques. C'est à cette époque que commencèrent les premières grammaires et les premiers dictionnaires rédigés en France, car l'Angleterre avait précédé les Français à ce sujet.

Progressivement, les grammairiens trouvèrent une terminologie fraçaise: adjectif, conjonction, adverbe, conjugaison, terminaison, etc. En 1550, parut un ouvrage important de Louis Meigret (v. 1500-v. 1558): Tretté de la grammaire francoeze qui désirait qu'on écrivit comme on parle et il inventa un système graphique très particulier. Pour sa part, le grammairien Honorat Rambaud (1516-1586) voulut proposer, lui aussi, une orthographe calquée sur la prononciation. Le traité de 351 pages de Rambaud proposait 24 nouvelles lettres de plus et atteignait les 52 lettres. Du temps de Rambaud, les gens riches parlaient et écrivaient le français, bien que leur langue maternelle soit un dialecte (patois). Quant aux pauvres, ils ne parlaient pas français et n'écrivaient pas du tout. Rambaud enseignait aux notables, mais désiraient que les gens du peuple puissent éventuellement écrire le français.

À la fin du XVI^e siècle, la langue française avait beaucoup changé. L'orthographe n'était pas encore vraiment normalisée, et il était fréquent de trouver dans la même page, voire un même paragraphe, des graphies différentes pour un même mot. Le lexique s'était considérablement enrichi par l'apport massif de mots savants empruntés directement du latin.

Bien qu'encore assez différente du français contemporain, la langue de cette époque peut aujourd'hui se lire sans qu'il ne soit nécessaire de passer par la traduction; il s'agit presque du français moderne. Cependant, le peuple continuait d'ignorer à peu près tout de cette langue qui commençait à se codifier; dans la région de Paris, il parlait un autre type de français qui ne s'embarrassait pas des latinismes, italianismes et hispanismes, lesquels ne préoccupaient encore que les lettrés, les bourgeois et les nobles. En attendant, l'enseignement reculait partout, car une grande partie de la population s'était détournée de l'éducation. La population paysanne était massivement illettrée et, dans les campagnes, seuls les notables pouvaient lire et écrire le «françois».